

Coaching d'affaires APPROCHE GLOBALE

Les formations Coaching d'affaires sont adaptées à la réalité et aux besoins des travailleuses autonomes, des entrepreneures et des intrapreneures. On y apprend les éléments essentiels du démarrage, du développement d'un projet d'affaires ou du repositionnement d'une entreprise.

Ce programme dure 12 semaines, à raison d'une journée par semaine et implique un travail personnel en dehors des journées de formation pour réaliser le projet envisagé. Une coordonnatrice-entrepreneure encadre le groupe et la formation, anime des ateliers et assure un suivi personnalisé par du coaching individuel. Des intervenantes, elles-mêmes entrepreneures, animent des ateliers qui permettent d'acquérir des compétences spécifiques.

Objectifs

- Préciser son projet d'affaires
- Se définir comme entrepreneure
- Structurer son projet ou son entreprise
- Comprendre et acquérir des notions d'affaires

Ateliers interactifs: théorie et pratique

- Définition de l'idée d'affaires
- Plan d'affaires ou plan d'action
- Marketing et vente
- Promotion web
- Droit des affaires et négociation
- Outils promotionnels
- Aspects financiers
- Communication et leadership
- Les femmes et leur rapport à l'argent

Bénéfices

- Accompagnement individuel personnalisé
- Outils concrets et pratiques
- Soutien par des intervenantes expérimentées
- Création de réseaux de contacts diversifiés
- Profiter de la force et du soutien d'un groupe

Concrètement

- Faire un bilan professionnel et/ou repositionner son projet
- Élaborer un plan d'action ou un plan d'affaires
- Rentabiliser son entreprise tout en préservant sa qualité de vie

Hélène Marcoux, coordonnatrice : Spécialiste en communication, pionnière en lancement d'entreprise dans les domaines de la santé et du mieux-être, elle offre un coaching individuel en français ou en anglais.

Mon projet d'affaires est un centre de formation et de coaching d'affaires pour femmes. La mission est de développer les compétences entrepreneuriales des femmes de toutes origines et leur permettre d'atteindre l'autonomie financière.

Partenaire de la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys.

Une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en lancement d'une entreprise est émise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Selon certains critères, les participantes ont accès au programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études.